

Parents,

Dans le cadre de l'appel intersyndical, secteur public et privé, **je serai en grève le mardi 19 mars** pour défendre tous les services publics.

La loi du gouvernement prévoit le recours massif aux contractuels et la précarisation des personnels, et remet en cause les instances qui permettent aux délégués des personnels de défendre les salariés.

Pour l'école, cela veut dire la possibilité d'embaucher des professeurs des écoles contractuels, mal payés et non formés. Pour les collèges et lycées, des étudiants embauchés comme AED (surveillant), inscrits en université, auraient la possibilité d'assurer des cours, là encore sans formation et avec un bas salaire.

Les petites écoles de campagne sont elles aussi menacées, avec des politiques de regroupement d'écoles sur la commune la plus importante, et la possibilité d'accueillir les élèves au collège dès le CM2. Le chef d'établissement deviendrait alors le chef d'établissement des écoles du secteur.

Cette conception de l'école, éloignant les responsables des familles, n'est pas la mienne. Je suis très attaché à un service public de qualité et de proximité qui permet des échanges faciles et riches, des projets permettant un réel investissement des familles dans la vie de l'école, quelle que soit la taille de celle-ci.

Plus globalement je défends tous les services publics de proximité (santé, poste, ...) qui assurent à tous et toutes le même accès aux soins, ou autre quel que soit son lieu de résidence, et donc une égalité de traitement sur le territoire.

Ce sont les raisons principales qui motivent ma décision de me mettre en grève, mais je défendrai aussi ce jour-là le droit à tous et toutes (chômeurs, travailleur, travailleuse et temps partiels, AVS, retraité...) d'avoir les moyens de vivre décemment.

Je vous remercie de votre compréhension

Cordialement

Signature